

Cours d'introduction à la langue française à destination de personnes sourdes étrangères

Premier Module A1.0

Public visé

La formation de français en Langue des Signes Française premier module niveau A1.0 du CECRL s'adresse aux personnes sourdes d'origine étrangère ne sachant pas ou peu lire et écrire l'alphabet latin.

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis à cette formation, mais il est nécessaire que les personnes sourdes étrangères maîtrisent les bases de la LSF.

Durée et modalités d'organisation

Cours collectif de 30 heures, 15 séances de 2 heures.

La formation a lieu dans les locaux de l'ADIS, 27 rue du Commandant Perceval 73000 CHAMBERY.

Objectifs généraux

- Découvrir le fonctionnement de la langue française
- Acquérir les toutes premières bases de la langue française sans aucune connaissance préalable.
- Sensibiliser à la culture française
- Rejoindre un cours A1.1

Objectifs spécifiques

- Savoir se présenter
- Savoir poser des questions simples et y répondre

Contenu

- L'alphabet
- Expression écrite : remplir un formulaire de type administratif sans recopier avec des informations simples (nom, nationalité, adresse, date de naissance).
- Compréhension écrite : Lire et comprendre quelques mots, expressions familières et données chiffrées utilisés dans des situations de communication très récurrentes.
- Vocabulaire et grammaire : les jours de la semaine, les chiffres, la date, Les actions et les verbes, les articles et les noms.
- Socio linguistique : Les formules de politesse les plus courantes («excusez-moi», «s'il vous plaît», «pardon», «merci») - les salutations pour entrer en contact avec quelqu'un, pour prendre congé - les rituels pour demander un service - la distinction tu / vous.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Des formatrices diplômées et expérimentées.

Une documentation et des ressources pédagogiques.

Un service de formation bilingue composé de professionnels qualifiés sourds et entendants.

Evaluation de la formation

Attestation de fin de formation délivrée suite à une évaluation formative.

Débouchés

A l'issue de ce premier module de formation niveau A1.0, l'apprenant sourd étranger peut commencer à répondre en français, à l'écrit, à quelques questions simples sur lui-même, sur l'endroit où il vit, les gens qu'il connaît et les choses qu'il a, il peut également poser certaines questions simples. La poursuite de l'apprentissage du français en LSF est indispensable pour poursuivre l'acquisition de ces compétences et l'inscription au deuxième module du niveau A1 est recommandé.

Délai d'accès

1 an maximum

Accessibilité

Nous indiquer au moment de l'inscription si vous avez besoin d'accommodations spécifiques.

Modalités d'accès à la formation :

Sur dossier d'inscription à demander au secrétariat : adisignes@adis-savoie.fr / 04.79.33.67.01.

MAJ sept 2025 / Version 2

